



Déclaration liminaire FSU CGT à la CCP des AED et des AESH du 3 juin 2016

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration et les représentants des AED et des AESH, nous sommes réunis aujourd'hui pour aborder toutes les questions relatives aux situations personnelles des collègues, à leurs conditions de travail et à leur carrière. Nous demandons l'élargissement des prérogatives des CCP, notamment en matière d'examen des conditions de renouvellement de contrat, de rémunération et de formation.

La prise en charge des élèves en situation de handicap, dont l'importance est régulièrement rappelée, s'appuie sur des acteurs de terrain, dont font partie les AVS. Ces AVS s'impliquent complètement dans leur métier, et mettent toujours du cœur à l'ouvrage. L'actualité rappelle encore, malheureusement, leur fragilité et leur précarité. Une collègue en CAE-CUI, suite à une incompréhension avec un enseignant, a essuyé sa colère puis s'est faite réprimander par le chef d'établissement. Elle est maintenant très affectée et a peur de n'avoir aucun CDD à la rentrée prochaine.

Nous nous félicitons d'avoir obtenu le respect de la circulaire ministérielle du 8 juillet 2014 quant à la revalorisation des paies des AESH en CDI, même si le mode de calcul du rattrapage de salaire est toujours sujet à discussion.

C'est une avancée, comme la publication des textes relatifs au nouveau diplôme AESH, dont nous attendons cependant la mise en place dans notre académie.

Aucun progrès n'a été constaté par les collègues AVS en contrat CAE-CUI sur le plan des formations professionnalisantes. Nous continuons à demander la disparition de ce statut très précaire, et leur remplacement par des AESH.

Des AED sont parfois confrontés à une mauvaise répartition des heures de travail sur l'année scolaire, avec un emploi du temps qui s'alourdit d'un seul coup en fin d'année, sans préavis et avec un rattrapage des jours fériés.

La réforme du collège limite les heures de cours à 26h par semaine. Cela va peser sur la vie scolaire. Nous demandons des moyens supplémentaires pour employer autant d'AED que nécessaire.

Cette CCP est, certes, l'occasion de parler de tout ce qui fâche, mais le tableau n'est pas tout noir. Le professionnalisme des AED et des AESH est reconnu, alors les élus SNES-FSU souhaitent contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail, dans l'intérêt des élèves, et à la valorisation de ces acteurs indispensables de la vie scolaire. Cette année, de très nombreuses questions seront abordées pendant la CCP. Un examen approfondi de chacune des problématiques va nécessiter du temps. Une seule CCP ne saura probablement pas suffire. Une première CCP organisée en début d'année scolaire, suivie d'une seconde en juin permettrait d'alléger les ordres du jour et ainsi de gagner en efficacité.